

Maître d'apprentissage/Tuteur

Fiche RS 5515



La fonction de maître d'apprentissage/tuteur est primordiale dans la réussite du parcours en alternance. Afin que les compétences requises pour l'exercice de cette fonction puissent être acquises, reconnues et valorisées au sein de l'entreprise, l'Etat a souhaité ainsi mettre en place une certification de référence qui pourra être reprise et déclinée dans la politique de développement de l'alternance des branches professionnelles en application de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

DUREE

4 jours (28 heures)

PUBLIC

Tout public.

VOIES D'ACCES A LA CERTIFICATION

Formation continue, VAE

VALIDATION DE LA FORMATION

Certification professionnelle de Maître d'apprentissage/Tuteur.

PRIX NET DE TAXE

Contactez-nous. Les tarifs sont variables et liés à votre statut (VAE ou formation continue) ainsi que le format de la formation (Inter, Intra). Prises en charge totales ou partielles en fonctions des financements des entreprises ou des partenaires publics.

Formation éligible CPF

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- ❖ Information individuelle ou collective,
- ❖ Dossier de demande de formation,
- ❖ Entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ❖ Evaluation formative des acquis : En cours de formation.
- ❖ Evaluation sommative : Certification.

Délibération du jury sur la base :

Du dossier de présentation du candidat, oral de 50 minutes.

Evaluation satisfaction stagiaire

PRÉREQUIS

Peuvent se présenter aux sessions d'examen en vue de l'obtention de la certification, les candidats justifiant de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours. La date de fin de l'accompagnement du dernier apprenti/alternant ne doit pas être antérieure de plus de cinq ans à la date de validation du dépôt de dossier d'inscription du candidat ;

OBJECTIFS

- ❖ Accueillir et faciliter l'intégration
- ❖ Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- ❖ Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

PROGRAMME DE FORMATION

La formation se compose de 3 modules, complétés par 2 périodes en entreprise. Période d'intégration. Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

Module 1. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant

1. Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant dans l'entreprise.
2. Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée dans l'entreprise.
3. Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai.

Module 2. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle

4. Suivre le parcours avec le centre de formation.
5. Organiser le parcours au sein de l'entreprise.
6. Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage.

Module 3. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

7. S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage.
8. Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages.
9. Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail.

RYTHME DE LA FORMATION

Par voie de formation continue :

- ❖ 28 Heures en centre de formation + 50minutes (certification devant jury)
- ❖ 1j/mois ou 4j consécutifs
- ❖ 100% présentiel

MODALITES PEDAGOGIQUES

Votre formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques dynamiques et interactives en alternant apports théoriques, applications adaptées, travaux en atelier et mises en situation. Vos formateurs pédagogues experts useront de moyens et ressources adaptés à vos besoins et attentes afin de vous garantir un environnement d'apprentissage optimal.

LIEN INTERNET VERS LE DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION

<https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/certification-matu>

www.orfeosformation.com

contact@orfeosformation.com